

### Tarif des douanes

Cette discussion n'est pas l'occasion idéale pour soulever ces questions mais, à mon avis, le ministre devrait savoir qu'elles nous préoccupent et que nous avons l'intention de l'interroger de façon très serrée sur la façon précise dont le gouvernement entend régler ce problème fondamental de notre économie.

Par exemple, les sociétés mères et leurs filiales d'un côté et de l'autre de la frontière entre le Canada et les États-Unis comptent pour 50 p. 100 de nos échanges au titre des marchandises. Ce mode d'échanges est des plus malsains, à mon avis, et il est bien ancré dans notre économie. Voilà le genre de questions sur lesquelles le ministre se penchera, nous l'espérons, lorsque viendra le moment de discuter des négociations commerciales multilatérales et des accords signés jusqu'ici.

Je souscris aux déclarations du député de Windsor-Ouest (M. Gray) au sujet de la façon dont nous devrions aborder les négociations multilatérales. Nous sommes également impatients d'entamer la discussion sur tous les aspects des négociations et de nous documenter à ce sujet, pour être en mesure d'interroger le ministre et les autres spécialistes dans le domaine qui pourront nous donner un aperçu des répercussions de ces mesures.

Par exemple, nos discussions d'aujourd'hui concernant l'industrie de transformation au Canada et les droits et les intérêts économiques des producteurs de fruits et légumes présentent un intérêt très particulier. Nous sommes en droit de poser deux questions. En premier lieu, pourquoi a-t-on laissé la situation se détériorer à tel point que certaines de ces industries éprouvent des difficultés? Tout le monde sait, par exemple, que l'industrie de transformation et de mise en conserve des fruits, dans la péninsule du Niagara, éprouve des difficultés depuis un certain temps. L'industrie américaine a livré une très forte concurrence aux producteurs canadiens et cela a causé la faillite d'un grand nombre d'entreprises et beaucoup de problèmes. À mon avis, nous avons le droit de demander comment on a pu permettre que la situation se dégrade à tel point que ces mesures sont maintenant devenues nécessaires, et d'obtenir autre chose comme réponse que la preuve des rapports cordiaux qui existent maintenant entre le ministre des Finances (M. Crosbie) et le député de Windsor-Ouest. Dans cette atmosphère de cordialité, il semble que tout va pour le mieux. Cela tient de la magie une mesure qui aide en même temps le consommateur et le producteur! Le député de Windsor-Ouest affirme que le bill doit être nécessaire et qu'il est certainement valable puisqu'il a été d'abord présenté par l'ancien gouvernement.

**M. Breau:** Bien entendu!

**M. Rae:** Quant à nous, nous sommes un peu plus sceptiques à propos des mesures présentées par l'ancien gouvernement. Nous ne sommes pas disposés à croire que tout ce qu'il a inventé lui a été inspiré par une puissance d'en haut et je pense que nous avons le droit de demander comment on a pu permettre à la situation de se dégrader à tel point qu'il a fallu présenter certaines de ces mesures.

J'espère que les députés qui sont au courant de la situation pourront nous dire exactement ce qui se passe dans ces industries et comment les mesures à l'étude les aideront. Ces mesures sont-elles suffisantes? L'industrie en veut-elle plus?

[M. Rae.]

Faudrait-il l'aider davantage? D'où la concurrence vient-elle? Toutes ces questions exigent des réponses détaillées et j'espère que le ministre ou certains de ses collaborateurs pourront nous les donner.

Je sais que le ministre ne dispose pas de tellement de temps, mais je lui signale que le bill touche la question du commerce avec l'Afrique du Sud et que je pense que nous avons le droit d'obtenir des réponses à nos questions. Nous savons pourquoi nous avons signé une entente avec ce qu'on appelait l'Union de l'Afrique du Sud en 1932, mais cette entente constitue maintenant une relique de notre passé historique et colonial et nous devrions peut-être maintenant revoir la situation et nous demander s'il est vraiment souhaitable à l'heure actuelle de conclure un accord de commerce préférentiel, non pas avec l'Union de l'Afrique du Sud, mais avec la République de l'Afrique du Sud qui applique des lois sur l'apartheid que nous condamnons à l'ONU depuis une vingtaine d'années.

C'est en 1960 que l'Afrique du Sud s'est retirée du Commonwealth. Le premier ministre du temps, feu le très hon. John Diefenbaker, a fait beaucoup pour dénoncer la discrimination raciale institutionnalisée en Afrique du Sud. L'étape de la deuxième lecture du projet de loi à l'étude nous fournit une occasion de soulever des questions concernant nos relations commerciales avec l'Afrique du Sud et notre politique d'investissement dans ce pays. Nous le ferons lors de l'étude de la partie IV du projet de loi.

Bref, nous attendons du ministre une description circonstanciée de l'état de l'industrie, une explication de la façon dont ces mesures aideront l'industrie et des raisons pour lesquelles la situation s'est dégradée à un point tel qu'une intervention de la sorte soit rendue nécessaire. En outre, nous sommes inquiets de la confusion qui entoure la politique commerciale du gouvernement. Enfin, nous avons des questions précises à poser au sujet des relations économiques entre le Canada et la République d'Afrique du Sud. J'espère que le ministre sera en mesure de répondre à ces questions quand nous l'interrogerons en comité plénier.

● (1620)

**L'hon. George Hees (Northumberland):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances (M. Crosbie) a dit qu'il aimerait assister à un débat d'envergure nationale sur la question du libre-échange avec les États-Unis; j'aimerais donc profiter de l'occasion que nous offre l'étude du projet de loi sur le tarif des douanes pour exposer mes vues sur cette importante question.

Il faut d'abord se rendre compte que les États-Unis disposent d'un marché intérieur dix fois plus grand que le marché canadien. Cela permet à leurs producteurs de biens manufacturés, ceux qui créent le plus d'emplois et de bénéfices, de concentrer leur production dans chaque usine à un plus petit nombre de catégories de produits.

Cet immense marché leur a également permis de réaliser de plus grandes économies d'échelle, donc, d'avoir des prix de revient inférieurs à ceux de la grande majorité de nos producteurs. Il existe quelques exceptions remarquables comme Massey-Ferguson, International Nickel, Domtar et quelques autres géants canadiens. Cependant, il ne faut pas oublier que 75 p. 100 des usines de fabrication au Canada emploient moins de 100 ouvriers.